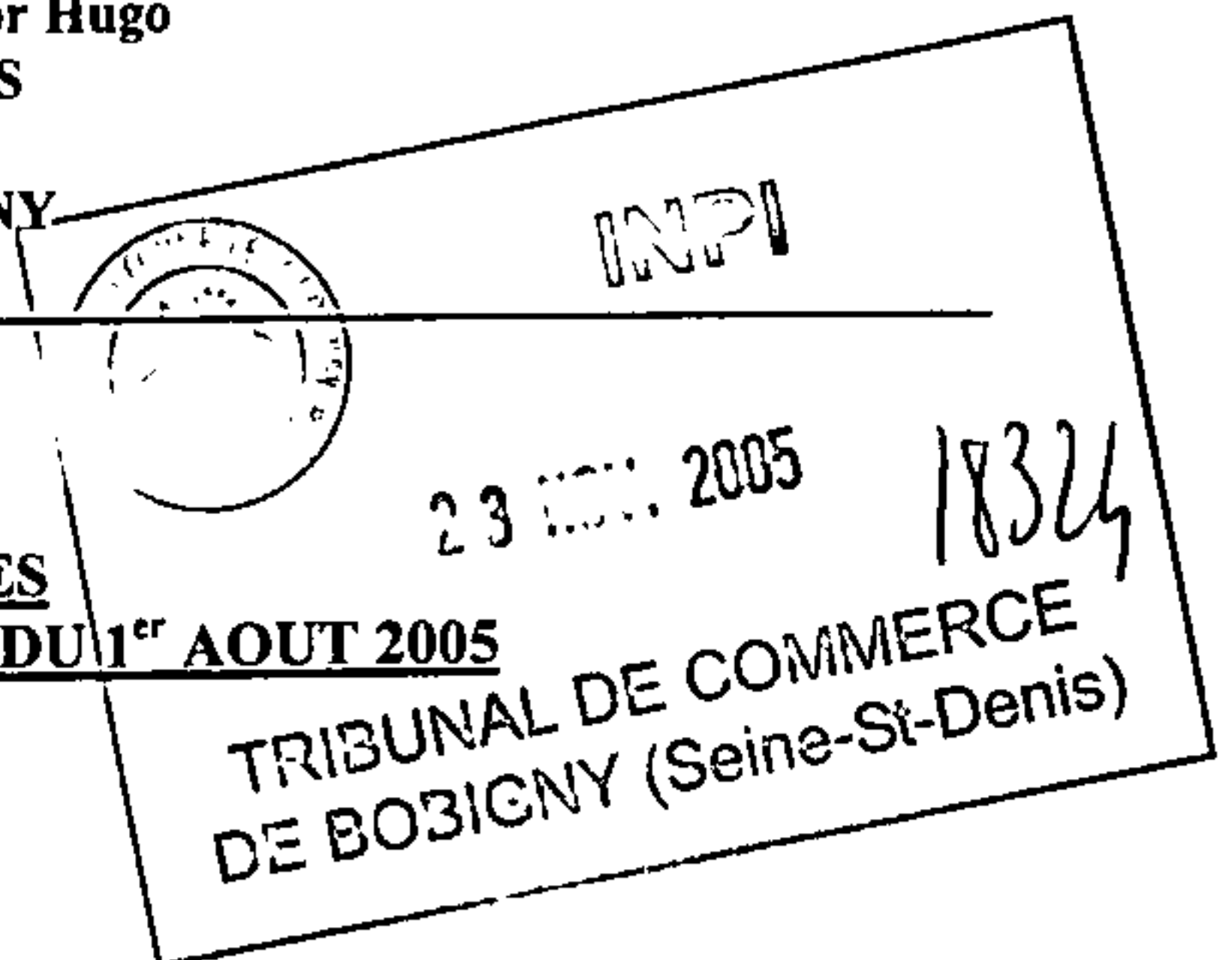


A2R
Société à Responsabilité Limitée au capital de € 7 650
Siège Social : 158, avenue Victor Hugo
93300 AUBERVILLIERS

409 546 389 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{er} AOUT 2005



L'an deux mille cinq, le 1^{er} août, à 10 heures.

Le soussigné Jean-Charles LECOURT, agissant en qualité de représentant légal de la société par actions simplifiée ARCHES INVEST, associé unique de la société A2R, société à responsabilité limitée, au capital de € 7 650,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

A la suite de la démission de Madame Josée BAILLEUL de ses fonctions de gérante, l'Associé Unique est appelé à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2. A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, prenant acte de la démission de Madame Josée BAILLEUL, gérante de la société, décide de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Jean-Charles LECOURT, demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200), 26 rue d'Armenonville en qualité de Gérant, pour une durée d'un an renouvelable, qui prendra fin à l'issue de la décision de l'Associé Unique ou de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur Jean-Charles LECOURT dispose des mêmes pouvoirs que son prédécesseur.

Monsieur Jean-Charles LECOURT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

DEUXIEME DECISION

certifiée conforme

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de publicité.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean-Charles Lecourt.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

ARCHES INVEST
Jean-Charles LECOURT

